

ROSEL *Infos*

N° 50

Juin 2008

Directeur de la
publication :
Véronique MASSON

Réalisation :
Isèle CHALLE
Danielle DUBERT
Bernard LEMANISSIER
Catherine LE NY

Pour tout rensei-
gnement sur la
publication :

02 31 80 01 51

Le mot du maire :

Après la mise en place des commissions municipales, des commissions de la communauté de communes « Entre Thue et Mue » et des différents syndicats ou organismes auxquels ROSEL adhère, l'équipe municipale étudie les principaux dossiers sur lesquels elle s'est engagée. Je vous tiendrai régulièrement informés de leur évolution.

A l'aube de l'été, et compte tenu des contacts avec les habitants de ROSEL à la mairie ou dans la commune, il me paraît important de vous rappeler que la qualité de vie à ROSEL dépend **aussi** et **surtout** de nous tous. C'est pourquoi j'invite chacun de nous à plus de respect des autres, à plus de tolérance et à plus de civisme.

Il n'y a pas ou peu de graves problèmes de voisinage à ROSEL, mais respecter les horaires de tonte des pelouses, limiter le bruit, ne pas faire de feu à l'air libre, et respecter les limitations de vitesse dans le bourg et le hameau de Gruchy sont des actions qui rendraient la vie à ROSEL encore plus agréable.

Je pense en outre que, si nous tous, habitants de ROSEL, nous respectons les limitations de vitesse dans nos agglomérations, nous inciterions probablement les automobilistes en transit, (et ils sont nombreux!), à ralentir eux aussi. La sécurité s'en améliorerait et les nuisances diminueraient.

Pensez à nos concitoyens qui habitent rue Boulay, à proximité de la RD 170, ou de la RD 126 dans la traversée de Gruchy: ils seront sensibles à toute amélioration, dans l'attente de la réalisation des travaux que nous avons demandés au Conseil Général.

En ce qui concerne les dossiers étudiés par l'équipe municipale, sachez que nous prospectons des commerçants ambulants pour organiser de nouvelles tournées dans notre commune, en concertation avec nos voisins de LASSON.

Il en est de même pour l'organisation du covoiturage vers CAEN. Nous espérons pouvoir rendre ce service à ceux qui le souhaitent dès la rentrée. L'augmentation du carburant, le besoin de liens entre les habitants doivent être des facteurs de succès de cette opération.

ROSEL, comme toutes les autres communes, doit s'inscrire impérativement dans le développement durable dont je vous rappelle les trois piliers : environnement, social et économie.

Pour terminer, et comme je m'y étais engagée lors du dernier Rosel- Infos, je vous informe que le tribunal administratif de CAEN, par ordonnance du 29 avril 2008, a rejeté un à un tous les points dénoncés par M. DECAUX et visant à annuler le résultat de l'élection municipale du 9 mars 2008. L'élection est ainsi confirmée et cette période électorale peu agréable est enfin close!

L'arrêt du Tribunal Administratif de CAEN et les pièces du dossier peuvent, bien entendu, être consultés en mairie ou au greffe du Tribunal Administratif de CAEN.

Bonnes Vacances à toutes et à tous.

Bien à vous

Le Maire
Véronique MASSON

INFOS PRATIQUES DATES

LE SAVIEZ-VOUS ?

De septembre à juin, à **Bretteville l'Org** :
-séances de cinéma (films récents) toutes les 3 semaines. Nous vous communiquerons la programmation dès que nous en aurons connaissance.
-atelier théâtre le vendredi de 20h à 22h. Contacter Mme Recton au 02/31/80/65/19.

SOIREES PRESBYTERE :

-14 octobre : « Approche de la dégustation d'un vin » avec John Coleaux
-18 novembre : « Voyage à vélo de la famille Pérus »

- 09 décembre: « la notion de police judiciaire de l'antiquité à nos jours » par H.C. Marget.

SEROC: La nouvelle carte d'accès aux déchetteries est à retirer à la Mairie. L'ancienne n'est plus valable.

REPAS DES ANCIENS:
LE 12 OCTOBRE 2008

COMITE DES FETES:
BROCANTE: 7 septembre 08

DECHETS MENAGERS

Après les élections municipales de mars dernier, les syndicats en charge des déchets ménagers ont reconstitué leurs équipes dirigeantes et décliné leurs perspectives pour le mandat qui commence.

SIDOM de CREULLY

Président : Marc Fontaine, adjoint à Rosel

1er Vice Président : Edmond GILOT, adjoint à Creully

2ème Vice Président : Sylvie BOUST, élue à Vaux sur Seulles

Le syndicat, par l'intermédiaire d'un questionnaire envoyé à toutes les municipalités, propose que celles-ci se déterminent sur le nombre de collectes souhaitées pour leur commune, ainsi que sur l'opportunité d'une collecte en porte à porte de déchets verts. Il propose également qu'une étude et des propositions concrètes soient faites sur la mise à disposition de bacs à roulettes pour chaque usager.

Les changements concernant la collecte du tri sélectif interviendront au début de l'année 2009. Ils ont pour objectif de renforcer et faciliter le tri effectué par les usagers et, ainsi, d'améliorer encore les résultats.

SEROC : Syndicat chargé du traitement des déchets et de la gestion des déchetteries

Le conseil s'est réuni le 12 juin pour élire les dirigeants et désigner les délégués en commission:

Président: M JEAN, maire de Monceaux en Bessin.

1er vice Pdt M FONTAINE, Pdt du SIDOM de Creully: centre de tri, méthanisation et siège social,

2ème vice-Pdt M. HAURET: tri sélectif, suivi des contrats,

3ème vice-Pdt M. ONUFRYK: déchets ultimes, déchets résiduels,

4ème vice-Pdt M. BERAS: transport et compostage.

5ème vice-Pdt M. CHEVALIER: gestion des sites.

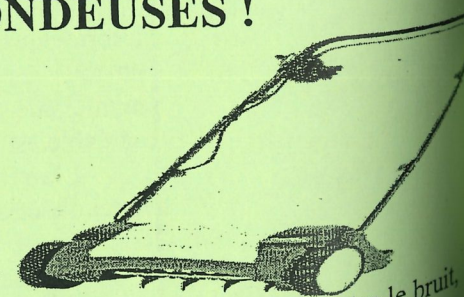
Après délibérations communes de l'ensemble des syndicats de collecte des ordures ménagères de tout l'Ouest du Calvados, le préfet a, dans son arrêté de mai 2008, élargi le périmètre du Séroc, qui s'étend maintenant de la côte ouest jusqu'à Vire. Ce grand syndicat, peuplé de 143 000 habitants, a pour mission, sur le mandat qui s'ouvre, de mettre en place une structure, des moyens et des outils nécessaires au traitement et à la valorisation de l'ensemble des déchets ménagers. Cette adaptation permettra de répondre aux exigences nouvelles et toujours plus contraignantes pour préserver nos ressources en matériaux et s'inscrire dans une démarche de développement durable.

RESPECTONS LA TREVE DES TONDEUSES !

Mêmes les tondeuses, ces bolides autotractés,
Ont besoin de repos les dimanches et jours fériés,
Dans leur cabanon, laissons-les tranquilles et coites,
Le temps, pour les voisins, d'une sieste benoîte !

Rappel des règles de bonne conduite: article 5 de l'arrêté préfectoral du 16-01-97 relatif à la lutte contre le bruit, précisant la période d'utilisation des appareils dont la sonorité est gênante :

- SEMAINE : 8 h 30 à 12 h 00- 14 h 30 à 19 h 30
- SAMEDI : 9 h 00 à 12 h 00- 15 h 00 à 19 h 00
- DIMANCHE et FERIES : 10 h 00 à 12 h 00.



La vie de notre commune

UNE SORTIE AVEC LE COMITE DE JUMELAGE

Après Chartres en 2006, le comité de jumelage Rosel-Lasson nous a emmenés à Versailles !



Le samedi 31 mai dernier, 54 personnes ont passé la journée à Versailles. Au cours de la visite du château de Louis XIV : nous avons pu voir ou revoir, entre autres, les appartements du Roi, ceux de la Reine et surtout la célèbre Galerie des Glaces dont la restauration vient d'être terminée.

Le midi, pique-nique, au bord de la pièce d'eau des Suisses.

La promenade s'est poursuivie dans les jardins et bosquets où nous attendaient les « Grandes Eaux Musicales ». Cette promenade s'est terminée au bassin de Neptune pour un final aquatique et musical de près de dix minutes, point d'orgue d'une journée qui a laissé à tous de très beaux souvenirs.

Un guide associant histoire, peinture, sculpture et mythologie avait été préparé par les membres du Comité.

Un questionnaire a permis de constater la satisfaction de tous les participants et leur désir de voir se renouveler d'autres sorties de ce type. Leurs souhaits ont été recensés et le Comité de jumelage réfléchit déjà à leur réalisation

LE CLUB DES PASSIONNES DE VEHICULES MILITAIRES

LE C.P.V.M 39.45

La passion des vieilles mécaniques a réuni deux personnes : Joël QUESNOT, l'Ancien, et Eric DANET, le Jeune, se sont retrouvés autour des moteurs de leurs GMC et DODGE respectifs.

En 1993, ils fondèrent le Club des Passionnés de Véhicules Militaires : le C. P. V. M 39.45.

Le C.P.V.M organise des sorties commémoratives pour rendre hommage à nos libérateurs.

La série des cérémonies débute par la préparation du jour J « opération overlord ». Le camp est monté à Gruchy, commune de Rosel, dans un champ de la famille Poret.

Invités par ce club, Madame le Maire et le conseil municipal ont pu apprécier, lors de leur visite du 4 juin, l'effort fourni par le C.P.V.M.

Ne nous y trompons pas : les commémorations organisées par le C.P.V.M ne sont pas la marque d'une quelconque nostalgie du passé. Elles nous rappellent qu'il faut connaître le passé pour assumer le présent et préparer l'avenir. Voilà le but de ces passionnés de véhicules militaires.



La FETE DE L'ETE, organisée par le Comité des Fêtes de LASSON-ROSEL, s'est déroulée samedi dernier 28 JUIN.

Nombreux convives, plus de 400, autour des tables et des barbecues dressés sur l'aire du Centre d'animation.

Temps clément et agréable toute la soirée, ambiance animée, Superbe feu d'artifice, offert par les deux communes, chaleureusement applaudi par la foule nombreuse des spectateurs.



COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 AVRIL 2008

I - BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2008

La section de fonctionnement est présentée en suréquilibre de 102 971,50 €, à savoir :

- en Fonctionnement Dépenses 228 902,61 €
- en Fonctionnement Recettes 331 874,11 €.

Bien évidemment, ces prévisions budgétaires sont basées sur une pression fiscale non modifiée, les taux des taxes communales restant identiques à ceux de l'année 2007. La section d'investissement s'équilibre à 89 592,15 € en dépenses et en recettes.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les chapitres de ce budget 2008 ainsi que les taux des impôts locaux, qui demeurent les suivants :

- taxe d'habitation : 8,42 %
- taxe foncière sur propriétés bâties : 21,01 %
- taxe foncière sur propriétés non bâties : 21,89 %

II - BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2008

Le budget primitif est présenté : la section d'exploitation s'équilibre à 109 864,40 € et la section d'investissement à 33 939,09 €, le tout après la reprise des résultats 2007.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le Budget Primitif Assainissement 2008.

III - INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, à 10 voix pour et 2 contre, décide de demander le concours de Mme Foulard, receveur à la trésorerie de

Tilly-sur-Seulles, pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Il prend acte de l'acceptation du receveur municipal et, en conséquence, décide de lui accorder l'indemnité de conseil.

IV - INDEMNITE DE GARDIENNAGE

Le Conseil Municipal décide, à 8 voix pour, 3 contre et une abstention, que l'indemnité de gardiennage 2008, d'un montant de 250 €, sera attribuée à Monsieur Michel LESCROART, prêtre de la paroisse Saint Marc en Plaine.

V - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur CAVELLEC Loïc et Monsieur DUPRÉ Philippe sont candidats à la Présidence de la Communauté de Communes Entre Thue et Mue, élection qui aura lieu le mercredi 09 avril 2008.

Une visite du patrimoine de la commune aura lieu dans le cadre de la Commission Environnement qui se réunira le samedi 12 avril 2008 à 10h.

SEANCE DU 15 MAI 2008

I - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DES COMMISSIONS CDC ENTRE THUE ET MUE

Après avoir énoncé les commissions de la CDC, et après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal désigne, pour représenter la commune au sein du bureau communautaire de la Commission :

Développement économique : Madame MASSON Véronique
Sport et Loisirs, Jeunesse : Monsieur PÉTRI Stéphane et Madame MASSON Véronique
Environnement : Monsieur FONTAINE Marc
Scolaire : Madame CHALLE Gisèle
Voirie et réseaux : Monsieur FONTAINE Marc
Finances : Madame TURBATTE Béatrice

Lors du premier conseil communautaire, deux candidats se sont présentés au poste de président : M Philippe DUPRÉ a été élu au premier tour.

A suivi l'élection des vice-Pdts
1^{er} vice-pdt développement économique et gestion de l'espace : M. Loïc CAVELLEC

2^e vice-pdt : Sports Loisirs et Jeunesse : M. J QUENAUT

3^e vice-pdt Environnement : M. Maurice LEREDDE

4^e vice-pdt Affaires scolaires, bâtiments : M. Gérard VARLET

5^e vice-pdt Affaires scolaires, personnel : Mme Catherine LECHEVALLIER

6^e vice-pdt : Voirie, réseaux : M. Gilbert MARESQ

7^e vice-président : Finances : M. Jacques VIRLOUVET

L'ordre du jour du deuxième conseil communautaire était le vote du budget primitif 2008 et la désignation des délégués.

L'année 2008 sera une année de transition pour la CDC, permettant à chaque vice-président de prendre sa place. Actuellement, le Président de la CDC établit un bilan financier afin de connaître la marche de la manœuvre dont il dispose réellement pour mener à bien les différents projets envisagés dans chaque commission.

COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

II - ENQUETE PUBLIQUE CREATION D'UN CENTRE COMMERCIAL A ROTS

Suite à l'enquête publique concernant l'ensemble commercial de 12 grandes et moyennes surfaces à ROTS, Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à douze voix pour et deux abstentions, décide de donner un avis favorable au projet avec la réserve suivante : une étude devra être réalisée sur l'environnement et l'accès à cet ensemble commercial via les communes limitrophes (Rots, Rosel), et non pas uniquement via la quatre voies.

III - SUBVENTION UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Monsieur Joël DELAFOY, Président, sollicite une subvention de 80 € destinée à financer les différents frais que l'association peut avoir (assurances...) Le porte-drapeau de la commune de ROSEL est Monsieur René GROSMEISNIL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer cette subvention..

IV - SUBVENTION MODIFIEE CENTRE D'ANIMATION ROSEL/LASSON

La subvention versée respectivement par les communes de Lason et de Rosel était d'un montant différent. : Rosel avait voté 5 000 € et Lason 6 000 € pour leur BP 2008.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention complémentaire de 1 000 € à ce dit centre.

V - COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

- Cession voirie du 07 avril 2008 :

La commune est en attente d'une réponse au courrier envoyé le 03 avril dernier au sujet de la sécurité rue Boulay.

Une rencontre a eu lieu, le 25 avril, avec Monsieur Maresq, vice-président de la CDC chargé de la commission voirie et réseaux, afin d'établir, un planning des travaux à envisager.

Pour les travaux d'égoutage et de désherbage, la commune procèdera comme pour les autres années. Par contre, dès 2009, la CDC travaillera par appel d'offre.

Une rencontre a également eu lieu avec Monsieur Mignard du CAUE (Conseil, Architecture, Urbanisme, Environnement). Une demande lui a été faite pour sécuriser les trottoirs et les bas côtés de la commune.

Un rendez-vous est prévu avec M DROULON de l'ACMO, le cabinet de maîtrise d'œuvre de la CDC, afin d'étudier les devis pour les différents travaux de voiries prévus sur la commune (réfection trottoirs, sécurisation..)

- Commission environnement :

Des devis ont été demandés, et une réunion aura lieu dès la réception de tous les devis, à savoir :

- le portail du cimetière,
- l'enduit sur le mur du Presbytère,
- le plan de la commune,
- l'extérieur du Presbytère : agrandissement du parking, boudodrome, inversement de la

pente de la cour pour éviter la stagnation de l'eau au pied du bâtiment,

- prises électriques pour les guirlandes de Noël,
- pose d'un miroir à la sortie du presbytère,

- implantation d'une haie au hameau de Gruchy : une demande de subvention auprès du Conseil Général est demandée par l'ensemble des membres du conseil.

- la réfection du puisard du lotissement de la porte des champs.

VI - COMPTE-RENDU D'ELECTIONS

1- Syndicat des ordures ménagères

Monsieur FONTAINE, nouveau président, souhaite mettre en œuvre deux axes essentiels :

- le service public : il demandera à tous les maires concernés les prestations désirées pour la collecte des déchets,
- la protection de la nature en favorisant le tri et en valorisant les déchets.

Concernant la collecte des encombrants, la réglementation en vigueur précise que la mise en décharge de tous les matériaux recyclables est proscrite (ferraille, électroménagers, bois, cartons...). Dès lors tous ces déchets ne peuvent être collectés ensemble puisqu'ils font l'objet d'un tri avant leur traitement.

2- Syndicats d'eau potable

Président du Syndicat d'Adduction d'eau potable de Caen Ouest : Monsieur JOURDAIN, adjoint à Authie.

Présidente du Syndicat d'Adduction d'eau potable de Bretteville l'Orgueilleuse : Madame MASSON.

3- Union amicale des maires du canton de Creully

COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Président : Monsieur de SEZE, maire de Cully,
1er vice-président : Monsieur MAURY, maire de Thaon,
Trésorier: M YAOUANC, maire d'Anguerny ,
Secrétaire: Madame MASSON, maire de Rosel

4- Association intercommunale pour le voyage des Anciens

Présidente : Madame RIVIERE, conseillère à Anisy,
vice pdte : Madame HURAUULT, maire de Vaux sur Seullès,
secrétaire : M. GUILLOUARD, 1^{er} adjoint à Anguerny, et trésorière : Mme TALVAST de Lasson.
Comme par le passé, les Anciens de l'intercommunalité pourront, tous les deux ans, effectuer un voyage organisé.

VII - QUESTIONS DIVERSES

1- Monsieur et Madame GUILLOT Charles, domiciliés rue Sainte Anne, ont envoyé un courrier dans lequel figure un certain nombre de questions, à savoir :

- la sécurité routière du Chemin de Buron vers le Hameau de Buron : les cavaliers du Clos d'Ardenne situé à Saint-Contest, Hameau de Buron, traversent le CD 126 qui est très dangereux. L'ensemble des membres du conseil décident de faire un courrier au club d'équitation pour les mettre en garde sur les mesures de précaution à prendre lors de cette traversée et projette d'apposer un panneau indiquant la traversée d'animaux.

- un panneau indiquant le nom de la rivière « la Mue » sera apposé sur le parapet du pont.

- Par ailleurs M. et Mme GUILLOT s'interrogent sur le devenir du hameau de Buron lors des travaux du CD 126. Ce problème sera vu quand les études reprendront, sachant que le conseil

tient à maintenir un accès direct avec ce hameau.

Un courrier sera envoyé à M et Mme Guillot, en réponse à toutes ces interrogations.

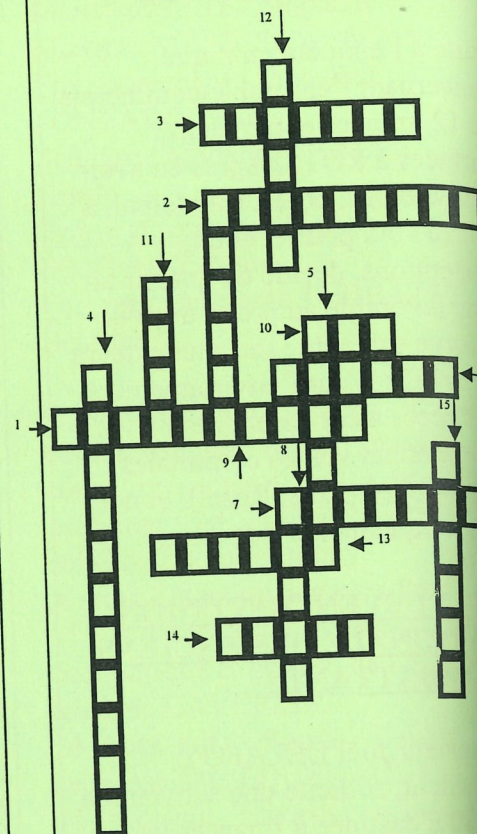
2- Madame Bonnefoy, dans un courrier, a demandé les raisons de la pose du panneau « Interdiction de stationner » Chemin de Saint-Louet, et se plaint de la vitesse des tracteurs empruntant ce chemin.

Il s'agit d'un chemin étroit et, lors de la construction de maisons, la circulation s'avère difficile en raison du stationnement de véhicules. Le conseil a décidé la pose de ce panneau afin de permettre à chacun de travailler dans de bonnes conditions. Cette réglementation pourra être revue quand toutes les constructions seront achevées. En ce qui concerne la vitesse de circulation, nous comptons sur le civisme de chacun.

3- Les journées du patrimoine auront lieu les 20 et 21 septembre 2008. Monsieur Claude Noisette viendra présenter l'église et ses extérieurs le dimanche après-midi à 16h.

4- Le Conseil Général sera contacté afin de revoir quelques aménagements sur les horaires de bus du matin.

Jouons un peu...



- 1- Ses conférences sont bien connues.
- 2- Notre jumelle.
- 3- Elles ont toujours lieu en novembre.
- 4- La commune la plus peuplée de l'Intercom.
- 5- Notre église lui est dédiée.
- 6- La rivière nous en sépare.
- 7- Un petit affluent de la Mue.
- 8- C'est chez nous.
- 9- C'est Rosel.
- 10- Elle coule chez nous.
- 11- Ses habitants s'appellent des Rotiers.
- 12- Une petite commune de l'Intercom.
- 13- la commune de la Pierre.
- 14- Ses habitants s'appellent des Celtiens.
- 15- 6 rue Boulay.

FOYER DES JEUNES au centre d'animation de LASSON ROSEL

Le foyer est ouvert à tous les jeunes des communes de LASSON et de ROSEL âgés de 14 à 20 ans. L'inscription se fait à la mairie de LASSON, par le jeune accompagné de l'un de ses parents.

Les heures d'ouverture du Foyer :

En période scolaire :

Mercredi de 14 h 00 à 19 h 00

Samedi de 14 h 00 à 22 h 00

Dimanche et fériés de 14 h 00 à 19 h 00

Le dernier dimanche des petites vacances de 14 h 00 à 19 h 00

En période de vacances scolaires
Tous les jours de 14 h 00 à 22 h 00